

# 2022 Choisir sa plante

Permis  
de végétaliser

BORDEAUX  
GRANDEUR  
NATURE

## Grimpantes

### **Abutilon megapotamicum**

Lanterne chinoise (*Malvaceae*)

- Floraison en juin-octobre, calice rouge, corolle jaune
- Feuillage semi-persistant



### **Passiflora caerulea** 'Constance Elliott'

Fleur de la passion (*Passifloraceae*)

- Floraison en juin-octobre, blanche, parfumée
- Feuillage semi-persistant
- Comestible



### **Stauntonia hexaphylla**

Stauntonia (*Lardizabalaceae*)

- Floraison en avril-mai, rose
- Feuillage persistant
- Fruit comestible



### **Solanum jasminoides**

Morelle faux-jasmin

à fleurs bleues (*Solanaceae*)

- Floraison en mai-novembre, bleu clair
- Feuillage semi-persistant



## Arbustives et vivaces

### **Salvia jamensis**

'California Sunset'

Sauge à petites feuilles (*Lamiaceae*)

- Floraison en mai-novembre, orangée
- Feuillage semi-persistant



### **Salvia jamensis**

'Violette de Loire'

Sauge à petites feuilles (*Lamiaceae*)

- Floraison en mai-novembre, violet profond
- Feuillage semi-persistant



### **Potentilla fruticosa**

'Abbotswood'

Potentille arbustive (*Rosaceae*)

- Floraison en juin-septembre, blanche
- Feuillage persistant



### **Hebe x 'Autumn Glory'**

Véronique arbustive

(*Scrophulariaceae*)

- Floraison juillet-décembre, bleue à tube blanc
- Feuillage persistant
- Façade à l'ombre l'après-midi



**Important :** les jardiniers sont responsables de leur jardin !  
Si vous choisissez des plantes grimpantes, vous devez les guider ou les tailler régulièrement. Les services municipaux ne sont pas responsables du développement des plantes ou de leur entretien. Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire appel à des sociétés de jardinage. Pensez-y au moment de choisir vos plantations !